

Point 12 : Transition écologique – Engagement Loire – Développement des Nouvelles Lignes de Transports - Programme et enveloppe financière prévisionnelle de la réalisation des lignes de transports 6, 7 et 8 – Approbation

Intervention : Pascale ROBERT (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Etape par étape, le projet de nouvelle ligne de transport avance. Nous le savons : ce type d'opération demande des années avant d'entrer en phase opérationnelle.

Pourtant, les attentes sont grandes, l'expression des élus du Sud-Ouest de l'agglomération illustre bien l'impatience des habitants de leur commune, et même au-delà. C'est un engagement fort que prend aujourd'hui la Métropole pour offrir des transports publics plus efficaces, plus accessibles, moins polluants, avec un meilleur maillage territorial.

L'enveloppe financière prévisionnelle de plus de 200 millions d'euros proposée dans cette délibération montre l'engagement que nous portons à la transition écologique en offrant demain des alternatives concrètes aux véhicules individuels. Ces projets prennent du temps pour faire les études, engager les concertations, réaliser les enquêtes publiques et trouver les financements nécessaires. Ces nouvelles lignes devraient être livrées fin 2027. L'instauration des zones à faibles émissions mobilité arrive en 2025. L'interdiction de la vente des voitures neuves thermiques décidée au niveau européen sera effective à partir de 2035.

Certes, il faut aller vite, mais il y a risque à exclure de nos villes celles et ceux qui n'auront pas les moyens. Cette volonté affichée de changer de modèle nécessite des réponses opérationnelles pour développer nos réseaux de transports urbains et périurbains, ou pour adapter notre réseau électrique.

Avec cette nouvelle délibération, notre Intercommunalité s'engage pleinement dans la transition écologique des transports et demain, nous souhaitons que l'État et la Région préparent les infrastructures indispensables pour la réussir.

Je vous remercie de votre attention.